



Toujour dans l'attente de ma de mande de transcription d'acte de

Par **kaki**, le **07/06/2008** à **13:15**

Salam alekome,

Voila je me suis marier civilement le 23 juillet 2007.

De retour en france, j'ai envoyer ma demande de transcription d'acte de mariage au service des affaires étrangères d'algerie de nantes. Non dossiers ma été refuser 2 fois et au bout de la 3émé fois il ma été accorder.

Mais pour pouvoir donner suite à ma demande il non dit qu'il doivent passer à une audition de chaque épouse. J'ai passer cette audition a la mairie de ma connune le 28 décembre 2007, et ma femme qui est toujours en algerie à passer cette audition au consulat de'oran le 3 juin 2008.

A leur aujourd'hui je m'est plus aucune information sur ma demande de transcription, non mariage religieux à lieux le 2 aout 2008 et m'est papier me sont pas toujours la, comment faire ?

Par **georgia**, le **14/08/2008** à **14:58**

je viens juste de voir ton message, j'espère que tu as eu ta transcription. sinon viens faire un tour à cette cette adresse pour avoir plus d'infos.
bon courage.